

La Chaux-du-Milieu**Dossier élections communales 2024**

© Tourisme neuchâtelois

Les années se suivent et se ressemblent à La Chaux-du-Milieu. Le premier défi pour la future législature a été de trouver des membres pour siéger à l'exécutif, après trois démissions annoncées. Le Conseil communal devra certainement commencer à quatre. Au législatif, 13 personnes se sont inscrites, déterminant une élection tacite.

En ce qui concerne les autres défis de cette future législature, afin de maîtriser au mieux les finances, sans pour autant négliger le bien-être des citoyens, il faudra trouver des financements sans augmentation d'impôts ou de taxes: le PLR travaillera main dans la main avec la future commission financière pour mener à bien ce dossier.

Il sera aussi indispensable d'assurer les dossiers en cours: avec la finalisation du PAL et le plan communal des énergies, dont dix bâtiments à assainir, il y a du pain sur la planche. De gros chantiers attendent la Commune, comme la rénovation de la chaufferie du CAD, le remplacement de la chaudière à bois déchiqueté, ainsi que la transformation complète du centre de vacances Chante-Joux, avec un partenariat parapublic en cours.

Pour conclure, les perspectives: en 2025, la commune de La Chaux-du-Milieu fêtera ses 200 ans et une commission se prépare à bien les fêter. Un des points forts sera la rénovation intérieure et extérieure du Temple. La culture et le sport seront aussi à l'honneur tout au long de l'année 2025.

La commune paie un lourd tribut financier du fait d'être la plus jeune du canton: avec une moyenne d'âge inférieur à 43 ans, pas moins de 85 jeunes sont scolarisés, représentant des frais exorbitants d'écolage. L'optimisme est de mise avec le bout du tunnel budgétaire à l'horizon 2026-2027 et une belle jeunesse.

L'article complet est à retrouver dans *Libertés neuchâteloises*, édition n°6-2024

**Votons
PLR!****Dans toutes les
communes neuchâteloises
le 21 avril 2024!****Bon sens****et responsabilité**